

DYNASTIE

Les Rochat se serrent les coudes depuis 169 ans

Par CÉLINE ROCHAT le 07.12.2009 à 00:01

Un énième Rochat recevra en début d'année prochaine une récompense de 1000 francs par semestre d'études. Il la doit à feu Abram-Elie Rochat, son «ancêtre», qui a en eu l'idée en 1840.



Le premier (à g.) est le notaire en charge de la gestion de la bourse Rochat. Le second se passionne pour la généalogie de la grande famille. Tous deux portent évidemment le célèbre patronyme combier. Image: GÉRALD BOSSHARD / VANESSA CARDOSO

Loïc Rochat en connaît un rayon sur la famille dont il descend. A force d'avoir fouillé de longues heures durant les archives de plusieurs communes vaudoises et d'avoir étudié la généalogie de certaines branches, forcément, le trentenaire est plutôt calé.

Vinet Rochat par exemple n'a plus de secret pour lui. Et il raconte l'histoire de cet ancêtre commun à tous les Rochat depuis maintenant quatorze générations avec plein d'entrain: «Vinet Rochat est arrivé de Rochejean vers 1480. Installé à L'Abbaye, il avait trois fils, Jean, Claude et Guillaume.» De ce trio descendra toute une «cralée» de Combiens, puis de Vaudois.

Si la grande famille des Rochat comporte tant de membres, ce n'est pas – contrairement à ce que prétend une légende très populaire – parce que les gendres épousant une demoiselle Rochat prenaient systématiquement le nom de leur dulcinée. «En réalité, cela tient principalement au fait que la majorité de ces femmes enfantaient des petits Rochat de sexe masculin», poursuit le généalogiste.

Une bonne surprise se répétant chaque six mois

Entre Rochat, on se serre les coudes. En 1840, le pasteur Abram-Elie Rochat décède. N'ayant pas d'enfants, il lègue ses 6000 francs d'économie à l'Etat afin que celui-ci les utilise pour venir en aide à un étudiant portant son nom. Aujourd'hui, la caisse d'études des jeunes Rochat fonctionne toujours. Elle a contribué à financer les études de 34 universitaires bien nommés. Comme l'annonçait la *Feuille des avis officiels* de la semaine passée, elle sera une nouvelle fois attribuée début 2010. Cette mise au concours a été rendue possible par le fait que la dernière lauréate, une certaine Noémie Rochat Nogales, a bouclé sa formation en lettres à l'Université de Neuchâtel. «Le montant du capital légué par le pasteur il y a maintenant 169 ans n'est plus très élevé, précise le notaire lausannois Antoine Rochat, gérant de la caisse depuis le début des années nonante. De ce fait, la bourse n'est octroyée qu'à un seul étudiant, pour toute la durée de ses études.»

Chaque semestre, l'heureux élu touche ainsi 1000 francs. «Cette somme se montait à 1500 francs il y a encore quelques années. A l'époque, le rendement des crédits fonciers était de 7 à 8%», sourit Antoine Rochat, qui recherche toujours de nouveaux fonds. «Mille francs, ce n'est effectivement pas énorme,

confirme Noémie Rochat Nogales. Mais c'est quand même une petite aide qui fait du bien dans le budget global. Une bonne surprise qui se répète chaque six mois.»

Les «Rochates» sont désormais acceptées

Les prétendants à cette aide financière doivent forcément porter le nom Rochat. Dans son testament, Abram-Elie souhaitait que le bénéficiaire soit un homme, se destinant «à la vocation de ministre, d'avocat, de médecin et à tel autre état honorable pour lequel des études sont indispensables». Ils devaient également avoir une «figure agréable». Enfin, les parents du solliciteur devaient faire preuve de mœurs irréprochables. Ces critères de sélection sont aujourd'hui révolus. «Le comité ne se base plus sur l'allure du candidat, ni sur son genre», explique, amusé, Antoine Rochat.

Bulletin généalogique vaudois 2008, disponible dès samedi au cercle vaudois de généalogie, rue de la Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens.